

Jean-Pierre **Fragnière**

Professeur

Adresse privée : Mont-Tendre 28, 1007 Lausanne

Tél. privé 021 617 67 53 – Fax 021 617 73 92

e-mail : [jpfragniere@eesp.ch](mailto:jpfragniere@eesp.ch)

**Natel 079 412 82 83**

<http://www.jpfragniere.ch>

### **Chapeau**

*Qui se voit vieillir ? Qui prend conscience de l'important vieillissement de nos populations ? Qui s'interroge sur les nouvelles expressions des solidarités indispensables entre les jeunes et les vieux ? Qui a pris la mesure des conséquences de ces heureuses conquêtes sur nos pratiques quotidiennes et sur l'aménagement de nos cités et de nos modes de vie ?*

## **La question des âges et des générations**

### *De la connaissance à l'action*

#### **1. Un diagnostic**

##### **Les faits démographiques**

Au-delà des informations distillées au jour le jour, et qui annoncent les fluctuations de la natalité, de la divortialité, de l'espérance de vie, etc., un certain nombre de lames de fond sont repérables dans nos sociétés qui en transforment la structure et les modalités des relations entre les personnes et les groupes qui la constituent. De plus, c'est le calendrier même des vies qui est bouleversé avec les impacts macrosociaux et individuels que cela implique<sup>1</sup>.

Une lecture simple, voire simpliste, des données démographiques permet de pousser quelques ah ! ou quelques oh ! Sur le plus long terme, c'est un véritable bouleversement qu'il s'agit d'intégrer. Qu'y a-t-il de commun entre mon concitoyen qui a grandi dans la perspective d'une espérance de vie d'une soixantaine d'années et celui à qui l'on dit que le plus probablement il fêtera son 85e anniversaire en bonne santé ? Dans le corps électoral, il est des citoyens qui ont vu la richesse nationale doubler deux à trois fois. Il en est d'autres qui sont sortis de l'adolescence entourés d'une rumeur suggérant que la Suisse est en crise et que la pénurie s'installe.

Il y a crise et crise. L'autre jour, une octogénaire, par ailleurs, multimillionnaire, s'inquiétait pour son AVS en disant : « On ne sait jamais ce qui peut arriver ! ». De tels propos peuvent arracher des sourires à un jeune universitaire débutant. C'est qu'il n'a pas connu les lourdes crises et les incertitudes auxquelles a pu être

---

<sup>1</sup> Calot G., *Deux siècles d'histoire démographique suisse*, Office fédéral de la statistique (Ed.), Berne, 1998.

confrontée cette dame. Ce que l'on n'a pas ressenti sur la peau est beaucoup plus difficile à intégrer dans les choix de solidarité sociale et politique. Le simple récit, voire la lecture des meilleurs ouvrages, ne saurait pallier la différence majeure des expériences. Surtout dans un monde qui tend à négliger l'écoute et l'étude de l'histoire.

### **Regards croisés. La question des images**

Le regard que porte un adolescent sur un groupe de personnes très âgées et l'image qu'ont les vieillards de cette jeunesse qui surgit méritent d'être observés avec la plus grande attention. Les enjeux se posent en termes de reconnaissance des besoins des autres groupes d'âges, d'attitudes réciproques et de comportements à construire, voire à rectifier. C'est toute la question de l'ouverture aux autres générations qui est ainsi posée avec la forte ambivalence qui a été mise en évidence par plusieurs travaux<sup>2</sup>.

Lorsque les jeunes expriment leur représentation de la personne âgée et surtout du groupe des « vieux », ils en ont une image fort éloignée de la réalité, qu'il s'agisse de leur importance numérique, de leur position sociale et politique, ou encore de leur état de santé. De même, le regard porté par les seniors sur la jeunesse est lourd d'inquiétudes peu fondées<sup>3</sup>. Le poids des craintes inutiles est relativement lourd et ne facilite pas l'acte de prise de contact, voire de planification d'actions solidaires. Dans ces conditions, on devine que les solidarités intergénérationnelles peuvent être sous-estimées et les initiatives freinées par ces malentendus.

### **La question des modes de vie**

La cohabitation dans une société à trois, voire quatre générations, de personnes et de groupes dont l'expérience et les comportements sont fort variés, doit être appréciée avec soin. Il s'agit-là de questions qui relèvent aussi bien des ressources, de la culture, des échanges, que du partage<sup>4</sup>.

Dans une population du type de celle qui habite la Suisse, la cohabitation de styles de vie fort différents, fondés sur des valeurs et des comportements tout aussi différents, fait apparaître la nécessité de conduire des politiques susceptibles de faire la part de ce qui est universel et de garantir la souplesse permettant la prise en considération de cette diversité des modes de vie. Là encore, de sérieux efforts d'investigation et de communication s'imposent pour permettre le dépassement de stéréotypes susceptibles de bloquer le dialogue et, d'une certaine manière, l'exercice des solidarités.

---

<sup>2</sup> Clémence, A. & Roux, P. (1998). Stéréotypisation et personnalisation dans la représentation des jeunes et des personnes âgées. In J.-L. Beauvois, R.-V. Joule & J.-M. Monteil (Eds), *Perspectives cognitives et conduites sociales*, Vol. 6 (pp. 223-243). Neuchâtel, Paris: Delachaux & Niestlé.

<sup>3</sup> Roux P., Gobet P., Clémence A., *Stéréotypes et relations entre générations*, Rapport final de recherche PNR32, Projet 4032-35701, Mimeo.

<sup>4</sup> Sommer J.-H., Höpflinger F., *Changements des modes de vie et avenir de la sécurité sociale*, Réalités sociales, Lausanne, 1990.

### **Les échanges entre les générations**

Leur poids est particulièrement significatif et a pu être mis en évidence<sup>5</sup>. On peut estimer qu'une grande partie des problèmes que rencontrent les jeunes, les actifs, les aînés, sont en partie allégés, voire résolus, par diverses formes d'échange entre les générations. Et il ne s'agit pas simplement de transferts financiers. On devine l'importance de l'enjeu et la nécessité de conduire des politiques qui tiennent compte de cet état de fait, qui reconnaissent ces réalités, voire qui renforcent et facilitent leur expression<sup>6</sup>. Les débats en cours sur les politiques familiales ou encore sur l'impôt sur les successions ne sauraient faire l'économie d'une solide prise en considération du rôle social éminent de ces échanges.

## **2. Connaissance de nos parcours de vie et de nos destins**

### **Soi et son destin**

On ne construit pas sa vie de la même manière si l'on se réfère à un horizon de quatre-vingt-dix ans ou de trente ans. Dans la mesure où la vie de chacun est aussi, certains disent avec raison, surtout un projet, la question des générations devient déterminante pour le modelage des destins individuels et pour la construction des identités, parfois des raisons de vivre aux différentes étapes de l'existence<sup>7</sup>.

Ainsi, si l'on construit son projet de vie en référence à un horizon, par ailleurs de plus en plus long, donc diversifié, donc imprévisible, un grand défi est lancé à la planification des politiques sociales. Le plus simple est évidemment de retenir des mesures qui s'appuient sur l'hypothèse de parcours linéaires et prévisibles. Dès lors que la réalité se révèle beaucoup plus complexe et extrêmement diversifiée, deux exigences s'imposent. D'abord, une meilleure connaissance de la réalité et des caractéristiques dominantes de chaque étape de la vie, mais aussi une méthode de planification des politiques qui permette des ajustements relativement rapides en fonction du changement qui marquera les acteurs vivant ces étapes. Un seul exemple : comment organiser un établissement médico-social pour une population qui, dès son enfance, aura disposé d'une chambre individuelle ?

### **Apprendre à grandir**

Par précaution, nous n'utilisons pas l'expression « Apprendre à vieillir ». Le chemin qui nous fait passer de la petite enfance et les premières prises de conscience d'être un être social à la grande vieillesse n'est pas un long fleuve tranquille, il est marqué par la découverte, par l'imprévisible et, pour l'essentiel, il est transformé par des événements que nous ne saurions anticiper, quelles que soient les vertus de la prospective. Ce rappel banal de la dimension aléatoire des parcours de vie nous invite à la réflexion sur le développement des savoirs et des savoir-faire qui nous

---

<sup>5</sup> Coenen-Huther J., Kellerhals J., Von Allmen M., *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Réalités sociales, 1994.

<sup>6</sup> Fragnière J.-P., Puenzieux D., Badan Ph., Meyer S., *Retraités en action, L'engagement social des groupements de retraités*, Réalités Sociales, Lausanne, 1996.

<sup>7</sup> Perrig-Chiello P., Höpflinger F. Kaiser A., & Sturzenegger M., Psychosoziale Aspekte der Lebensbedingungen von Frauen und Männern im mittleren Lebensalter, *Zeitschrift für Familienforschung*, 11,3,5-27.

permettent de franchir des étapes dont on ne sait que très partiellement ce qu'elles seront<sup>8</sup>. Lorsque le parcours de vie consistait à être enfant (*infans*, donc « qui se tait »), puis adulte travailleur, enfin être vieillissant, à savoir fatigué et/ou infirme, le problème pouvait apparaître plus simple. L'était-il ? Nous en doutons.

Une chose est certaine, aujourd'hui les parcours sont plus longs, plus sinueux, plus chargés d'étapes<sup>9</sup>. A chacune d'entre elles, l'acquisition de compétences différentes, voire nouvelles, s'impose, elles ne relèvent pas toujours de la responsabilité individuelle, de la spontanéité, d'un donné social. Pour utiliser un terme qui fait les beaux jours des discours à la mode, des « mesures d'accompagnement » s'imposent et doivent être définies, testées et mises à la disposition des acteurs qui vivent ces différents moments de leur existence. Leur durée de vie, mieux, leur pertinence, peut être relativement brève, ce qui exige un souci d'adaptation, voire de redéfinition permanente. En d'autres termes, les jeunes gens nés dans les années nonante ne se prépareront pas à ce que nous appelons encore aujourd'hui la retraite, voire la vieillesse, de la même manière et selon les mêmes processus que ceux qui sont proposés aux sexagénaires de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. On devine l'ampleur et l'importance de la poursuite des réflexions déjà esquissées et des propositions qui doivent être élaborées à moyen terme. Il n'est pas impossible de rêver que tout cela puisse se préparer sur la base d'une observation systématiquement mise à jour pour que le bricolage, voire le déni, ne deviennent pas la règle générale.

### **La formation des choix politiques**

Dans nos démocraties, il est de bon ton de rappeler que le droit de vote est accessible aux citoyennes et citoyens de plus de 18 ans, ainsi on prend part aux décisions de 18 à 100 ans, voire plus. Pour un même objet, prenons l'exemple de l'assurance-maternité, sont appelés à décider des jeunes gens dont le projet familial est pour le moins peu esquissé et des arrières-grand-mères qui ont connu l'exercice de leur maternité dans des conditions de vie et avec un statut dont on a oublié combien ils étaient différents des modèles culturels dominants aujourd'hui. Mettre au monde un enfant en pleine guerre 39-45 n'a pas grand-chose à voir avec le même choix développé dans les années 80. Reconnaître les énormes différences qui caractérisent les diverses générations appelées à cohabiter et co-décider aujourd'hui fait sans doute partie des savoirs à acquérir et à développer pour rendre possible une véritable « convivialité » constructive et solidaire entre les générations.

## 3. Planification sociale et promotion des solidarités entre les générations

### **Défis à la planification sociale**

Évoquons d'abord une crainte exprimée par Guy Perrin<sup>10</sup> dont on connaît pourtant le sage optimisme sur l'avenir de la sécurité sociale. « La véritable inconnue réside en fait dans l'attitude des nouvelles générations à l'égard de la sécurité sociale et des

---

<sup>8</sup> Höpflinger F., Stuckelberger A., *Demographische Alterung und individuelles Alterns*, Seismo, Zürich, 1999.

<sup>9</sup> Chauvel L., *Le destin des générations, Structure sociale et cohortes en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, Paris, 1998.

<sup>10</sup> Perrin G., *Sécurité sociale, Réalités sociales*, Lausanne, 1993.

exigences de solidarité qu'elle impose. En effet, les systèmes de protection sociale reposent sur un double pacte social implicite, d'une part entre les personnes protégées et les pouvoirs publics, d'autre part entre les personnes actives d'aujourd'hui et celles de demain. Le premier pacte est sujet à des adaptations plus ou moins rigoureuses selon les difficultés du moment(...). Le second pacte implique une solidarité entre les générations successives qui constitue notamment le fondement des régimes de pensions de vieillesse, avec ingénuité dans le système financier de répartition et de manière insidieuse dans le système de capitalisation. Or, la seule garantie des personnes actives pour leur propre avenir réside dans l'espoir que les générations suivantes accepteront d'assumer les charges correspondant à celles que supportent les personnes actives d'aujourd'hui(...). Cette incertitude, qui relève d'un aspect essentiel de la condition humaine, ne peut sans doute être dissipée complètement, mais elle peut être réduite par une double précaution active. Sous l'aspect démographique tout d'abord, la lutte contre le vieillissement doit être soutenue par une politique sociale et familiale résolue qui ait le courage de s'affirmer en s'adaptant aux aspirations nouvelles. Quant au respect du devoir de solidarité, il doit être favorisé par l'information et surtout par l'éducation dont le rôle est précisément de transmettre les valeurs sociales. »

### **La planification dans une société à quatre générations**

La question des générations et des rapports qui s'instaurent entre elles constitue une préoccupation importante dans les travaux des sciences sociales<sup>11</sup>. Ces études nous rendent attentifs à plusieurs faits.

— D'abord, elles mettent en évidence la complexité qui s'attache à l'utilisation du concept de génération, qui est le plus souvent utilisé dans trois acceptions principales, ainsi que l'a synthétisé François Höpflinger (1999), à savoir comme catégorie de différenciation dans les systèmes familiaux, dans les processus de transmission des savoirs et des compétences, ou en tant qu'instrument de définition des groupes sociaux qui connaissent des expériences socio-historiques identiques.

— En outre, et Louis Chauvel le souligne avec vigueur, il n'y a pas d'homogénéité au sein d'une même génération. Les clivages sociaux déterminent très fortement les destins différenciés de diverses catégories sociales au sein d'une même génération. Dans la vaste enquête qui a conduit à la publication de l'ouvrage " Tous égaux ? ", René Levy montre bien l'évolution de ces différences dans nombre de groupes sociaux, particulièrement les femmes et les immigrés. Dans ces conditions, l'utilisation du concept de génération n'a de sens que couplée avec une prise en considération serrée des catégories sociales.

— De plus, les diverses expériences vécues par les différentes générations n'ont pas le même poids dans la construction des modes de vie et, par conséquent, des besoins sociaux. En aucun cas, nous ne nous trouvons en face de systèmes fermés. Au contraire, la marque imprimée par les expériences et les événements vécus

---

<sup>11</sup> En particulier sous l'impulsion de Karl Mannheim, elle a connu un important renouvellement. Plus récemment, nous pouvons nous référer à des travaux de synthèse particulièrement solides. Nous pensons en particulier aux travaux de Claudine Attias-Donfut, *Sociologie des générations, l'empreinte du temps*, Paris, P.U.F., 1988, aux travaux de Kurt Lüscher e. a. (1993 et 1998), à la très féconde étude empirique de Louis Chauvel, *Le destin des générations, structure sociale et cohortes en France au XXe siècle*, Paris, P.U.F., 1998, ou encore à la toute récente synthèse de François Höpflinger, *Generationenfrage, Réalités sociales*, Lausanne, 1999.

s'élabore à mesure du temps selon les processus que l'on peut essayer de concevoir par référence au modèle qu'offre l'analyse des systèmes ouverts auto-organiseurs (Attias-Donfut, 1988).

— Enfin, la difficulté inhérente à la détermination de ce qu'est une génération implique le recours à une analyse en termes de cohorte, celles-ci étant définie comme l'ensemble des individus qui rencontrent à la même époque un événement donné. Il s'agit donc d'un groupe très arbitraire qui peut, ou peut ne pas, rencontrer un destin commun, trouver une organisation autonome et spécifique, se doter d'une conscience de soi, connaître des enjeux de lutte vis-à-vis des autres cohortes, etc.

### **D'un contrat à l'autre**

Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, la politique sociale vis-à-vis des retraités avait pour objectif essentiel d'assurer aux vieux travailleurs, physiquement atteints, une fin de vie digne en leur assurant des conditions financières décentes.

Aujourd'hui, la qualité de la vie du retraité et ses activités sociales sont davantage mises en exergue ; on souligne en particulier les apports des personnes âgées à leur entourage et à la société, et les conditions favorisant cette implication.

Dans notre pays, les réflexions de Binswanger (1993) et de la troisième Commission fédérale *Vieillesse*<sup>12</sup> s'inscrivent dans ce contexte. Dans ses *Conclusions et recommandations générales*, celle-ci en appelle ainsi à un "nouveau pacte intergénérationnel" dans lequel seraient encouragées et valorisées par la collectivité les activités socialement utiles des retraités, leur contribution à la vie de la société et de ses institutions. Cette proposition rejoint la volonté manifestée par de nombreux groupements de retraités de jouer un rôle plus actif (Fragnière e. a., 1996)<sup>13</sup>, et suscite dans notre pays un vaste débat.

Ces préoccupations dépassent la seule situation des retraités et s'insèrent dans un vaste ensemble d'interrogations portant sur les politiques sociales, les rôles respectifs de l'État et des autres acteurs sociaux, la conception des liens et des formes de solidarité dans la société.

De plus en plus de voix s'élèvent qui appellent à définir ce nouveau contrat entre les générations : un contrat qui rétablisse l'équilibre démographique, qui préserve les intérêts des générations à venir et qui réintègre les jeunes, les chômeurs et les retraités récents dans la vie sociale. Un tel objectif implique la nécessité de faire appel à des éléments plus larges que la redistribution de revenus, à des formes de service civique ou de solidarité-temps, par exemple. La question essentielle de la réciprocité des droits et des devoirs sociaux réapparaît. Une partie des "misères humaines", comme la vieillesse et les souffrances de la mort, résulte et résultera toujours de la fatalité ; mais une partie croissante lui échappe peu à peu avec une rapidité qui eût paru impensable à la génération précédente, comme les maladies génétiques, ou bien encore prévient des effets pervers de l'organisation sociale et des incitations en faveur du risque, comme certaines formes de chômage et certains cancers.

---

<sup>12</sup> Dans son rapport (1995), voir en particulier les chap. VII et VIII ainsi que les Conclusions et recommandations générales.

<sup>13</sup> *Retraités en action. L'engagement social des groupements de retraités*, Lausanne, Réalités sociales.

La société moderne est appelée à concentrer son action sur la solidarité, sur les méfaits de la fatalité, et à stimuler la responsabilité pour limiter le développement inconsidéré des risques pris sciemment ou par négligence.

Le droit à l'aide de la société implique la réciprocité. Par exemple, le droit à la retraite peut-il se légitimer encore longtemps sans une aide plus généreuse aux familles et une attitude de la société plus favorable aux enfants ? Les débats qui nous attendent font appel aux principes qui étayèrent déjà le débat engagé au XIXe siècle : fatalité, solidarité, responsabilité, et réciprocité.

### **Solidarité et réciprocité : l'échange entre les générations**

Ce nouveau pacte met d'abord l'accent sur l'apport de la personne âgée. Que reçoit-elle en échange ?

- La possibilité d'envisager la retraite non comme un repli et une mise à l'écart, mais comme un passage vers de nouvelles formes de participation, donc de préserver un sentiment d'utilité et de dignité ;
- la possibilité de conserver une insertion dans des réseaux relationnels unissant des personnes de plusieurs générations ;
- donc la possibilité de renouveler connaissances et amitiés et ainsi d'éviter le risque d'isolement croissant associé d'une part au vieillissement (décès des contemporains) et de l'autre à l'exclusion, du fait de la retraite, du plus important réseau relationnel potentiel : l'entreprise.
- Un tel pacte présente aussi l'avantage de transformer radicalement l'image du retraité dans la société en lui donnant une légitimité indiscutable.

On peut imaginer que les associations et organisations développant l'intégration et la participation des personnes âgées conçoivent qu'elles ont une responsabilité morale envers leurs membres affectés par la maladie ou le poids de l'âge. Par exemple, l'association veillera à s'informer de ce qu'il est advenu à un collaborateur retraité qui ne s'acquitterait pas d'une obligation et, en cas de maladie et d'accident, à ce que les dispositions adéquates aient été prises.

### **Inégalités et partage**

Les inégalités sociales existent dans toutes les sociétés connues. Même dans les sociétés les plus égalitaires, l'âge et le sexe — critères qui en soi échappent aux possibilités d'influence individuelle — donnent lieu à des interprétations culturelles et à des attributions de rôles, de positions, de parcours spécifiques. Ces interprétations et attributions relèvent non seulement de *différences* (d'identité, d'activités, d'espaces propres), mais aussi d'*inégalités*, en matière de considération sociale, d'autonomie, de pouvoir. Par inégalités on entend l'accès différencié à des biens sociaux importants. Un " bien ", dans le sens de cette définition, peut varier entre sociétés et cultures aussi bien qu'entre les sous-ensembles d'une même société ; la centralité d'un tel bien découle des valeurs dominantes et de l'organisation de la société. Les *sociétés industrielles et postindustrielles* sont des sociétés marchandes, d'où la centralité de biens comme le revenu, la propriété, la position professionnelle et la formation.

Les processus réglant l'accès à des situations favorables, voire privilégiées et ceux qui induisent des mouvements descendants ou qui stabilisent des discriminations (cloisonnement social) s'appuient régulièrement sur des éléments faciles à repérer et

qui échappent à l'influence des intéressé-e-s : notamment l'origine sociale (statut des parents), l'appartenance ethnique, nationale, régionale, et surtout le genre.

Les mécanismes de maintien des inégalités ainsi que les tentatives de les réduire ou au contraire de les accentuer sont multiples, complexes, en partie peu visibles. Le système dans sa totalité paraît difficile à appréhender et encore plus difficile à influencer par le commun des mortels. Le caractère socialement construit et non "naturel" des inégalités est souvent occulté par les expériences quotidiennes, marquées pour beaucoup par un aspect inébranlable. La conscience des inégalités est aussi affaiblie par certaines représentations culturelles, voire des idéologies quand celles-ci fixent l'attention de manière à dé-thématiser les inégalités et la question de leur légitimité (notamment des visions qui mettent l'accent sur le mérite individuel, expliquent le monde social avant tout par les valeurs et les intentions des acteurs, nient l'existence de phénomènes autres qu'individuels, présentent les inégalités comme "naturelles", ou soulignent la nécessité de privilégier les personnes dotées de capacités rares et indispensables).

Enjeu social fondamental, les inégalités ne donnent pas automatiquement lieu à des contestations ou des conflits de redistribution. Elles sont contestées si elles ne sont pas considérées comme légitimes, d'où l'intérêt, souvent ressenti par les plus nantis, à diminuer la visibilité sociale de leurs privilèges, voire à leur donner des justifications. S'accordant mal avec des valeurs égalitaires, les inégalités économiques peuvent mettre en question la démocratie politique quand leur légitimité fait défaut à long terme.

Depuis l'émergence de l'AVS, les retraités sont loin d'être égaux face à la situation qui les attend et que l'on nomme la "deuxième carrière". Très lucidement, le régime AVS a tenu compte de cet état de fait et s'est efforcé de construire et de consolider la solidarité. Ainsi, le non-plafonnement des cotisations a résisté aux interpellations et dure encore. En outre, le rapport entre la rente minimum et la rente maximum s'est réduit au point d'atteindre le rapport de 1 à 2.

Par ailleurs, on connaît par des travaux des sciences sociales la grande disparité qui caractérise les retraités face à la durée et la qualité de leur retraite<sup>14</sup>. L'espérance de vie des uns et des autres est loin d'être identique ; le poids de l'activité antérieure marque nombre de nos concitoyens dans les dernières années de leur vie. Le segment d'activité professionnelle qui se développe entre 55 et 65 ans n'est pas identique pour tous, tant s'en faut. Cet âge de la vie est un fort révélateur des inégalités qui ont marqué les phases antérieures de l'existence.

Quelle imagination sommes-nous capables de développer pour tenir compte de ce fait explicite, simple et reconnu ? La gestion de cette période de transition, désignée généralement par la notion de retraite anticipée, mérite un approfondissement et des études techniques nettement plus approfondies que celles qui ont été conduites jusqu'ici. Nous n'ignorons pas les difficultés, mais il ne s'agit pas uniquement d'un problème comptable. Là aussi, la solidarité tenant compte des disparités sociales réelles peut s'exercer ; en définitive, c'est une question d'équité, voire de justice ; on ne saurait nier ces perspectives au nom de considérations actuarielles ou comptables. La 11ème révision de l'AVS, qui se met en place au moment où nous écrivons ces

---

<sup>14</sup>Dans ses nombreux travaux, Pierre Gilliard a mis en évidence ce problème.

lignes, va-t-elle accorder à cet aspect du problème toute l'importance qu'il revêt ? Nous le verrons bien, mais la pente à remonter est rude.

### **La question de l'aménagement de la cité**

On devine que l'allongement de la vie et la cohabitation de générations plus nombreuses affecte des aspects importants de nos existences comme la signification du temps, la signification du logement et plus généralement l'organisation de l'espace. L'importance de tous ces aspects n'échappe à personne, surtout pas à qui est chargé de tâches de planification et de prospective. Tenir compte du présent connu, du présent latent, de l'avenir probable et de l'avenir prévisible, ce n'est pas une sinécure. Sans doute, la marge d'erreur est inévitable. Encore faut-il exploiter résolument les savoirs disponibles pour réduire au maximum les erreurs dont on sait que certaines peuvent être porteuses de souffrances et de catastrophes.

Dans ce domaine, la question des ghettos se pose avec une incontestable acuité. Bien sûr, le temps est dépassé, où il était de bon ton de parquer les vieux dans des institutions « accueillantes et adaptées » et de fixer les jeunes dans des centres de loisirs. Pourtant, au-delà des intentions, la menace d'un renforcement des ghettos est loin d'être écartée. Le nombre d'initiatives en cours fondées sur un projet de stimuler les échanges entre les générations est pour le moins modeste. Pour ne prendre que le secteur qui dépend directement ou indirectement des pouvoirs publics, le critère de promotion des relations entre les générations ne pèse pas d'un poids déterminant, tant s'en faut. A cet égard, le chantier qui s'ouvre est majeur et appelle non seulement une poursuite de la réflexion, mais l'élaboration d'un train de mesures qui ne pourra, là aussi, qu'être élaboré dans une perspective résolument interdisciplinaire<sup>15</sup>.

### **Le destin des générations**

Les diverses générations qui cohabitent aujourd'hui n'ont vraiment pas connu la même histoire de vie. Sur des points essentiels, leurs expériences sont massivement différentes<sup>16</sup>.

La majorité des *actifs*, nés entre 1940 et 1960 appartiennent à la génération des *Trente glorieuses*. Elles ont été engagées dans la dynamique du progrès et du succès. Leurs efforts étaient célébrés, à chaque pas une promesse, bientôt la pauvreté serait éradiquée. Il ne subsisterait que quelques cas.

Conscientes des difficultés, elles ont cru pouvoir penser que tout était possible ou presque, à condition de consentir les efforts nécessaires et de déployer la "créativité" opportune. Elles ont marché péniblement, mais sûrement vers le succès. Et voilà que le cadre socio-économique s'est transformé lourdement depuis plus de dix ans.

Un défi redoutable leur est lancé. Pour elles, la formation a été promesse de carrières, le travail personnel donnait accès à l'emploi, la sécurité sociale était garante de leur

---

<sup>15</sup> Wahl H.-W., Mollenkopf H. und Oswald F., *Wohnen, Wohnumfeld und Beziehungen zur Natur: Aktuelle Befunde der Altersforschung*, Deutsches Zentrum für Altersforschung an der Universität Heidelberg, Schriftfassung des Vortrags auf der Tagung „Die Zukunft der Zusammenarbeit zwischen den Generationen“, Tagung 16.-18.10.2000, Evangelische Akademie Loccum.

<sup>16</sup> Lalive d'Épinay, Christian ; Bickel, Jean-François ; Maystre, Carole ; Vollenwyder, Nathalie (2000), *Vieillesse au fil du temps 1979-1994.*, Lausanne, Réalités sociales.

protection contre le deuil, la maladie et les vieux jours. Bardées de ces certitudes, elles ont fait de leur mieux. Peu ou prou, et voilà que cet édifice se lézarde.

La génération des personnes nées après 1955 est confrontée à un flot d'incertitudes et nous ne parlons pas de celles qui célèbrent aujourd'hui leur vingtième anniversaire. Leur horizon est bardé de lourdes interrogations : fragilisation des diplômes, difficultés d'accès à l'emploi, rigueur de la concurrence, omniprésence de la compétition, précarité de l'embauche, dictature de la mobilité professionnelle et géographique, fragilisation des acquis sociaux, rétrécissement de l'horizon des sécurités. Et les places disponibles qui se font rares, occupées qu'elles sont par la "génération" précédente "avec une fière légitimité". Des foyers de tension se constituent, il serait irresponsable de se voiler la face.

### **Promouvoir les solidarités entre les générations**

La consolidation des rapports entre les générations n'est pas une activité simple, les initiatives qui s'imposent renvoient à de multiples facettes<sup>17</sup>.

1. D'abord, la gestion collective des phases de la vie. Combien de "périodes" de vie devant nous ? Combien de "périodes" de vie derrière nous ? Combien de partenaires proches, de familiers, qui se situent aux différentes périodes prises en considération ?

2. Comment prendre en considération les exigences d'une culture de l'écoute et de l'ouverture qui rende possible la cohabitation de plusieurs mondes (générations) marqués par des cultures différentes et en évolution très rapide.

3. Comment prendre en considération les problèmes posés par un élargissement des clivages économiques au sein d'une société d'opulence ? Comment assumer le fait qu'au cours de la dernière décennie les inégalités sociales ont considérablement augmenté en Suisse ?

4. Comment prendre en considération la position très différente des diverses générations face à l'avenir ? Celles et ceux qui ont 50 ans aujourd'hui se trouvent placés dans des conditions bien différentes de celles que connaissent les générations de jeunes au seuil d'entrer dans la vie active.

5. Comment faire face au nouveau problème posé par la redistribution des ressources ? On sait qu'aujourd'hui les "vieux" ne sont plus le groupe le plus exposé à la pauvreté. Ce sont plutôt les jeunes et les jeunes familles qui ont cette triste caractéristique. Comment dès lors réorganiser le partage et conquérir cette capacité de détachement que celui-ci exige ?

6. Et comment faire face à la nécessité de construire un sens pour la vie quotidienne de toutes les générations. Selon l'expression bien connue, il ne s'agit pas seulement d'ajouter des années à la vie, mais aussi de la vie aux années. Comment assurer aux jeunes une entrée dans la vie acceptable ? Comment garantir aux "actifs" une phase de la vie familiale et professionnelle acceptable ?

7. Comment assurer une deuxième carrière satisfaisante pour ceux et celles que l'on appelle encore les "retraités". Comment garantir une vie digne et socialement valorisée pour celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui connaissent la grande vieillesse ?

---

<sup>17</sup> Höpflinger, François ; Astrid Stuckelberger (1999), *Demographische Alterung und individuelles Altern*. Ergebnisse aus dem NFP 32 "Altern", Zürich : Seismo.

8. Comment assumer le problème de la transmission de l'héritage entre les diverses générations ? À cet égard, il s'agit aussi bien de l'héritage culturel que de l'héritage sous forme de biens matériels. Que donner, quand, à qui ? Attendre ? Que recevoir ? Quand, de qui ?

9. Comment acquérir personnellement les instruments qui permettent d'atteindre de tels objectifs ? Comment organiser et stimuler les contacts ? Comment favoriser les formes d'entraide ? Comment reconnaître et valoriser les initiatives qui contribuent à la mise en œuvre de si vastes projets.

10. Et comment promouvoir les instruments collectifs pour consolider ces rapports entre les générations ? Quelle politique de la jeunesse convient-il de mettre en place ? Quelle politique de la famille convient-il de renforcer ? Quelles politiques adopter pour faciliter le "difficile" passage à la vieillesse, plus particulièrement la transition vers la retraite ? Quelle sécurité sociale pour la "vieillesse" ? Quelle politique de la santé pour le "grand âge" ?

11. Comment consolider les solidarités dans le système suisse de sécurité sociale ? Plus concrètement, comment faire face à toutes ces tentatives d'individualiser, de privatiser la sécurité face aux grands risques ? Comment contrer les tentatives de promouvoir des politiques du "chacun pour soi" ?

### **Dépasser les hésitations**

Apporter des réponses aux questions soulevées ci-dessus, c'est la tâche de celles et ceux qui souhaitent renforcer les relations entre les générations. Le contexte dans lequel doit se développer un tel projet nous paraît marqué par de nombreuses hésitations. Oui, nous hésitons sur plusieurs points qui devraient déboucher sur des décisions. Évoquons-en quelques-uns, la liste pourrait être encore plus longue.

a) Beaucoup ont encore peur du pauvre. Ils tentent de ne pas le voir. Ils mettent en doute son existence, ils le soupçonnent d'être un simulateur ou un coupable.

b) Beaucoup ont peur du chômage, mais aussi du chômeur. Ils le soupçonnent d'être un tricheur ou un paresseux.

c) Beaucoup ont peur de reconnaître les inégalités dans le couple, sans voir les conséquences lourdes de cette situation dans la vie des femmes, particulièrement des femmes âgées.

d) Beaucoup hésitent devant le partage du travail et le partage des ressources. Qui se scandalise véritablement devant la montée des inégalités ?

e) Et nombreux sont ceux qui se crispent sur leurs privilèges fiscaux. Comment comprendre le fait qu'échapper à l'impôt est considéré dans beaucoup de milieux comme un sport ou même une vertu ?

f) Pourquoi tant d'hésitations face aux offensives récentes visant à promouvoir la solidarité dans ce pays ? Parce qu'elle fait peur, faut-il toujours étiqueter la solidarité d'irréaliste ?

Ces quelques aspects représentent autant de lieux où notre vigilance doit rester particulièrement éveillée<sup>18</sup>. Il nous appartient d'apporter notre contribution active à l'évolution de ces débats sociaux actuellement engagés.

---

<sup>18</sup> Lalive d'Épinay C., Brunner M., Albano G. (1998), *Atlas suisse de la population âgée*, Lausanne, Réalités sociales.

Pour que des initiatives courageuses puissent être engagées, il convient, en particulier, d'élargir le consensus en renforçant la prise de conscience et la compétence de larges cercles de la population, à commencer par les professionnels engagés dans ces domaines.